

<http://clg-albert-sidoisne-bonneval.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article12>

CDI : Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ?

- CDI - CDI Pratique -



Publication date: dimanche 17 septembre 2023

Copyright ©

- Tous droits réservés

[[http://clg-albert-sidoisne-bonneval.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-albert-sidoisne-bonneval/IMG/UserFiles/Images/dame du cdi.jpg](http://clg-albert-sidoisne-bonneval.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-albert-sidoisne-bonneval/IMG/UserFiles/Images/dame%20du%20cdi.jpg)] **Bienvenue au C D I !** En tant que professeure documentaliste j'assure des missions de gestion documentaire, de médiation culturelle et de formation pédagogique. En clair : Je gère le contenant (*le lieu*), le contenu (*les livres*), mais surtout vous tous ! (*les usagers*) Ma principale mission est d'enseigner et d'accompagner les élèves (*Education aux médias et à l'information, accompagnement personnalisé...*) Au CDI sont mis en places des expositions, des projets culturels, des actions éducatives dans des domaines variés, des actions de promotion de la lecture, des concours et challenges divers... Bref, tout le monde a une bonne raison de venir au CDI un jour ou l'autre !

[http://clg-albert-sidoisne-bonneval.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-albert-sidoisne-bonneval/local/cache-vignettes/L201xH206/AT_horlogejp25bc-1e0e1.jpg] **Quand venir ? Le CDI est ouvert tous LES JOURS de la semaine !** Référez-vous à l'emploi du temps affiché sur la porte du CDI et dans la cour pour connaître les horaires d'ouverture.

Vous pouvez vous y rendre soit : 1°) Pendant vos heures de permanence si le CDI est libre. 2°) Pendant les séances pédagogiques inscrites à votre emploi du temps. 3°) Pendant la pause déjeuner pour participer aux ateliers et clubs du CDI 4°) A la récréation de 10h20 pour rendre des livres ou vous inscrire aux ateliers.

[<http://clg-albert-sidoisne-bonneval.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-albert-sidoisne-bonneval/local/cache-vignettes/L88xH222/imagesCAGPIX5d3e-d60fe.jpg>] **Que trouve-t-on au CDI ?** Mis à part la bonne humeur de la documentaliste ;) on y trouve des romans, documentaires, manuels, encyclopédies, dictionnaires, BD, mangas, magazines, sept postes informatiques, des expositions temporaires valorisant le travail des élèves ou venant d'ailleurs...et puis bien sûr des conseils de lecture et de travail, une aide méthodologique, une oreille attentive en somme !

[<http://clg-albert-sidoisne-bonneval.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-albert-sidoisne-bonneval/local/cache-vignettes/L400xH176/enfantsCDI355393-385ed.png>] **Que peut-on faire au CDI ?** Le CDI est avant tout un lieu de ressources et de travail, c'est aussi un lieu de lecture, de découverte, de partage et d'échange.... Comme dans tout lieu de vie, il y a un temps pour tout et vous y avez des droits et des devoirs. Pour conclure...Gardez toujours en mémoire qu'au CDI : le calme , la courtoisie, la sympathie, le travail, la bonne humeur, et surtout la curiosité sont toujours de rigueur !

M de Nemesker

(images libres de droit)